

## FAQ sur la disqualification de joueur

### Q) J'ai été disqualifié(e). Que va-t-il se passer à présent ? Vais-je être suspendu(e) ?

R) L'équipe d'investigation de Wizards of the Coast va étudier votre cas et statuer les actions additionnelles, pouvant aller de « aucune autre mesure requise » à une lettre d'avertissement, ou mener à une suspension. L'arbitre en chef ou l'organisateur du tournoi ignorent quel sera le verdict.

### Q) Que devrais-je faire ?

R) Vous devriez écrire une déclaration concernant l'incident. Cette déclaration sera l'occasion pour vous d'expliquer ce qui s'est passé à l'équipe d'investigation, chose que nous vous recommandons de faire. Assurez-vous que votre déclaration contient les informations suivantes : nom complet, numéro DCI et adresse e-mail actuelle. Que vous envoyiez une déclaration ou non, contactez le service client de Wizards via [Wizards.Custhelp.com](http://Wizards.Custhelp.com) afin de vérifier que vos informations de contact sont correctes.

### Q) Dois-je fournir une déclaration maintenant ?

R) Non, mais c'est recommandé, parce qu'avec le temps, les souvenirs perdent en précision. Si vous décidez de fournir une déclaration ultérieurement, envoyez un message à Wizards of the Coast à l'adresse suivante : [Investigations@Wizards.com](mailto:Investigations@Wizards.com).

**Le fait de retarder l'envoi de la déclaration ou de ne pas l'envoyer du tout n'interrompra pas l'étude de cas.**

### Q) Combien de temps prend l'étude de cas ?

R) D'ordinaire, environ une semaine à compter de la réception de toutes les déclarations. Afin de vous assurer de recevoir une notification lorsque la décision sera prise, veillez à ce que votre adresse e-mail corresponde à votre compte de membre.

### Q) Puis-je toujours participer à des événements homologués durant cette période d'étude ?

R) Durant la période d'étude, vous pouvez toujours participer à la plupart des événements homologués. Cependant, si vous devez participer à un Mythic Championship ou au championnat du monde, veuillez contacter [Premierplay@Wizards.com](mailto:Premierplay@Wizards.com) pour vérifier le statut de votre invitation. Votre disqualification sera étudiée en haute priorité.

### Q) Vais-je recevoir des Planeswalker Points/points Pro et/ou des dotations pour l'événement au cours duquel j'ai été disqualifié(e) ?

R) Non, les joueurs disqualifiés ne reçoivent pas de Planeswalker Points/points Pro ni de dotations pour l'événement au cours duquel ils ont été disqualifiés. Cependant, vous conserverez toute dotation obtenue avant la disqualification. Si vous souhaitez faire appel de votre disqualification, contactez l'organisateur du tournoi. Wizards of the Coast n'annulera pas votre disqualification.

*Mise à jour : 21 août 2019*